

Arrêté Générale colonial

Arrêté de Promulgation n° 970 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendances.

n° 970

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 20 août 1945
Numéro JO n° 8 du 01/08/1945	Date du numéro 1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

sont promulgués à la Côte Française des Somalis et Dépendances : — le décret n° 45-1258 du 11 juin 1945 relatif aux traitements du personnel de la magistrature coloniale en position de service dans la Métropole ; — le décret n° 45-1259 du 11 juin 1945 relatif aux traitements et aux classes du personnel des cadres des greffiers des colonies en position de service dans la Métropole ; — le décret n° 45-1260 du 11 juin 1945 relatif aux traitements et aux classes des administrateurs coloniaux en position de service dans la Métropole ; — le décret n° 45-1613 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements des gouverneurs généraux, gouverneurs et résidents supérieurs des colonies ; — le décret n° 45-1615 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes du personnel du cadre général des bureaux des secrétariats généraux ; — le décret n° 45-1616 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements des trésoriers généraux et trésoriers-payeurs des colonies ; — le décret n° 45-1617 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes du personnel des trésoreries coloniales (1er et 2e groupe) ; — le décret n° 45-1619 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes du personnel des services techniques et scientifiques de l'agriculture des colonies ; — le décret n° 45-1620 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes du personnel des services de l'élevage et des industries annexes des colonies ; — le décret n° 45-1621 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes des adjoints techniques du cadre général des travaux publics et des mines des colonies ; — le décret n° 45-1623 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes des assistants du service météorologique des colonies ; — le décret n° 45-1624 du 18 juillet 1945 relatif aux traitements et aux classes des infirmières et sages-femmes coloniales ; — le décret n° 45-1612 du 18 juillet 1945 portant modification du décret du 23 août 1944 portant création du cadre général des transmissions coloniales ; — le décret n° 45-1611 du 18 juillet 1945 modifiant les statuts de la météorologie coloniale.